

Voici une proposition d'amendement pour le paragraphe 7-3, en toute fin du paragraphe :

"Enfin, la prévention est une priorité majeure pour entretenir et améliorer l'état de santé de la population alors qu'elle est systématiquement sous dotée en moyens nécessaires depuis de nombreuses années.

Cette prévention doit passer l'amélioration de l'"éducation à la santé". En effet, une meilleure connaissance des questions de santé et du système de soin permettra non seulement une prise en charge mieux adaptée et acceptée par le patient mais aussi des économies grâce à un recours aux structures de soin plus adéquat, évitant la surconsommation ou bien la négligence qui favorise l'apparition de complications.

Il s'agit donc de mettre en place une véritable éducation à la santé, ne se contentant pas seulement de campagnes médiatiques qui gardent cependant toute leur place.

Cette éducation à la santé doit se faire pour chaque patient dans l'accompagnement par les professionnels de santé pour ce qui concerne ses problèmes de santé spécifiques mais aussi pour l'ensemble de la population dès le plus jeune âge, par le biais du système scolaire, pour les questions de santé courantes ou graves."

Pour expliciter un peu cette proposition d'amendement, je précise que cette idée est basée sur une expérience de terrain de 10 ans tant hospitalière que dans le cadre d'un cabinet de médecine générale.

Tous les jours je constate que des consultations de médecine générale ou aux urgences, ou des prescriptions médicamenteuses pourraient être évitées si chacun avait ne serait-ce que quelques notions élémentaires sur sa santé. De même, toutes les semaines, je constate que des complications graves et coûteuses auraient pu être évitées avec le même principe.

Ce principe d'ailleurs est la stricte application au domaine de la

santé de "la responsabilité et la conscience du citoyen" qui sont les fondements de l'idéal démocratique.

Nous ne progresserons pas dans l'amélioration de la prise en charge des patients sans éducation à la santé.

Dominique GAUTHIER